



Bénédicte Fournier

Arpenteurs-géomètres du Québec et Géomètres-experts français: signature de l'Arrangement de Reconnaissance Mutuelle des Qualifications Professionnelles (ARM) à Nantes

L'Ordre des géomètres-experts et les arpenteurs-géomètres québécois ont concrétisé l'accord sur la mobilité de la main-d'œuvre signé en octobre 2008 par le président français Nicolas Sarkozy et le premier ministre du Québec Jean Charest qui avait été alors qualifié cette entente France-Québec de » première mondiale » .

A l'occasion du Congrès Mondial « l'accès à la terre et ses usages : variations internationales », Jacques Patenaude, Président de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, et Pierre Bibollet, Président de l'Ordre des géomètres-experts français, ont signé l'Arrangement de Reconnaissance Mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles, sous le parrainage de Bernard Hagelsteen, Préfet de la Région Pays de la Loire, Préfet de Loire -Atlantique, le 9 juin à Nantes.

En effet, après la cérémonie officielle de MM Sarkozy et Charest à Québec, les arpenteurs-géomètres et les géomètres-experts avaient signé une lettre d'intention engageant les deux ordres à conclure un arrangement sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. « Cet accord va faciliter l'accès à l'exercice de la profession des ressortissants de la France et du Québec » souligne Pierre Bibollet, Président de l'Ordre des géomètres-experts français. Rappelons en effet que 100 000 ressortissants français résident aujourd'hui au Québec qui ne compte pas moins de 45 professions réglementées.

Au-delà de la reconnaissance mutuelle de qualification, cet arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) permet de dynamiser les liens qui unissent les géomètres-experts français et les arpenteurs-géomètres québécois, notamment en matière de prise en compte du développement durable, dans les domaines de la géomatique, de l'immobilier, du foncier et de la recherche et de l'enseignement. Notons à ce sujet qu'une thèse franco-québécoise et qu'une étude comparée de la profession dans les deux pays sont en cours actuellement. Les deux étudiants concernés étaient d'ailleurs présents le 9 juin à Nantes pour assister à la signature de l'ARM, à 18h, dans les salons de la préfecture de la Région des Pays de la Loire, Place Roger Salengro- Nantes.